



# à Ploërmel ?

« Nos MSAP sont à disposition des impôts »



L'intersyndicale des Finances publiques 56 a rencontré Patrick Le Diffon, maire de Ploërmel et président de Ploërmel Communauté (à gauche). (CRÉDIT PHOTO : OF)

L'intersyndicale des Finances publiques du Morbihan a envoyé un courrier aux maires et présidents de communauté de communes du département, « afin de les alerter sur des fermetures éventuelles ou de changements à venir », confie Patrick Ravache, de l'intersyndicale.

Hier, en fin d'après-midi, les délégués ont été reçus par Patrick Le Diffon, maire de Ploërmel et président de Ploërmel Communauté. « La rencontre a été intéressante, car Ploërmel Communauté possède plusieurs Maisons de services au public (MSAP). Le président en a bien convenu que cela allait être un accueil de premier niveau qui ne peut pas se substituer à nos centres experts », partage Patrick Ravache, après la rencontre.

## Une diminution des effectifs ?

« Outre le démantèlement du service public, nous craignons également que cette réforme s'accompagne de suppression d'emplois d'ici 2023. Mais pour l'heure, nous n'avons aucun calendrier pour le Morbihan », s'inquiète Annie Rio, de l'intersyndicale.

Le département compte plus de 900 agents. « En 10 ans, au gré des réformes, des concentrations de services, nous avons subi des sup-

De son côté, Patrick Le Diffon a écouté leurs revendications, « en notant qu'il n'était *a priori* pas question de fermer l'antenne de Ploërmel, ce dont je me félicite. Par ailleurs, il est question de déployer des généralistes fiscaux dans le territoire, les MSAP de Ploërmel Communauté sont à leur disposition. »

Avant de conclure, « il est évident qu'il ne peut y avoir des spécialistes de toutes les questions fiscales partout. Par contre, si les généralistes déployés sur le terrain peuvent obtenir les réponses et les donner aux citoyens dans les MSAP, c'est intéressant. Je rappelle que notre communauté de communes est fondée de, par ses statuts, sur la proximité, et que cela comprend les services de l'État, y compris des impôts. »

pressions d'emploi, d'environ 200 agents. De 2020 à 2022, chaque année, notre effectif pourrait encore diminuer de 12 % », complète Patrick Ravache, de l'intersyndicale.

Pour Claude Girault, directeur départemental des finances publiques, « personne ne sait s'il y aura des suppressions. Les projets de réforme sont en cours d'écriture. De fait, l'estimation de nos besoins est également en cours. »